

FICHE PRATIQUE

Comprendre mon
intercommunalité



Ma communauté de communes FAIT AUSSI ÇA...

LES CLASSES ORCHESTRES



COLLÈGE ARMAND COUSSENS SAINT-AMBROIX

Dans le cadre du contrat de ville, nous portons, depuis sept ans l'action "classes orchestres" au collège Armand Coussens de Saint-Ambroix.

Une classe de 6^{ème}, de 5^{ème}, de 4^{ème} et de 3^{ème} bénéficient de 2 heures hebdomadaires de pratique d'un instrument.

Les élèves inscrits en classe option "orchestre" peuvent pratiquer la trompette, le trombone, le tuba, la clarinette, la flûte traversière, le saxophone, la guitare acoustique, la guitare électrique, la basse, le piano, la batterie et le djembé.

L'enseignement est gratuit. Il est assuré par des professeurs de l'école de musique communautaire. Les cours sont dispensés dans les locaux de l'école de musique (Maison des associations) ou à l'auditorium de l'école de musique, l' "Entrée des artistes".

Nous achetons et entretenons le parc d'instrument. Chaque instrument est confié à un élève pour l'année scolaire.

Cette action est inscrite au contrat de ville de Saint-Ambroix dans le cadre du programme national de la politique de la ville. Elle est soutenue financièrement par l'Etat, la DRAC, la région Occitanie et le Département. Cette action dispose de l'approbation de l'Éducation Nationale. Tous les ans, un point pédagogique est réalisé avec le collège.

CHIFFRES CLÉS



45 enfants du primaire en apprentissage musical d'instruments à vent (orchestre d'harmonie)



65 collégiens en classes orchestres



4 à 6 professeurs en charge des classes orchestres



30 000 € de budget annuel alloué aux classes orchestres



Subventions

DRAC : 14 500 €

Région : 3 000 €

Département : 1 000 €

CGET politique de la ville : 1 000 €

COLLÈGE LE CASTELLAS BESSÈGES

À la demande du collège "Le Castellat" de Bessèges, depuis janvier 2021, deux professeurs de l'école de musique communautaire interviennent 2 heures par semaine. Les interventions ont lieu avec une classe de 6^{ème} et une de 4^{ème} en atelier chant et percussion.



LEUR AVIS SUR LA QUESTION



OLIVIER MARTIN, PRÉSIDENT DE CÈZE CÉVENNES

En quoi est-ce important de maintenir une ligne budgétaire pour les classes orchestres ?

Les élus de De Cèze Cévennes souhaitent à travers la mise en place et le financement des classes orchestres, véritable dispositif d'éducation artistique et culturelle, favoriser la pratique musicale individuelle et collective. Cette activité culturelle reconnue comme une matière à part entière est pour les élèves une vraie rencontre avec les auteurs, les œuvres et les lieux. Pour De Cèze Cévennes, les élèves de ces classes orchestres seront demain des élèves potentiels de l'école de musique, des musiciens de nos orchestres de l'école de musique et voire plus.



SYLVETTE MOLIÈRES, VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DE LA CULTURE

Considérez-vous la musique comme un patrimoine culturelle ?

Sans aucun doute la musique fait partie intégrante du patrimoine culturel vivant. Notre région est une mosaïque dans le domaine musical, il est très important que l'apprentissage musical se perpétue par l'intermédiaire de l'école de musique et des classes orchestres. La Communauté des Communes De Cèze Cévennes a bien compris l'enjeu et a mis tous les moyens pour un apprentissage musical de qualité.



CÉLINE AUDRAS, PRINCIPALE DU COLLÈGE ARMAND COUSSENS

Qu'est-ce que l'option orchestre apporte à la classe, au collège, à la société ? »

Les objectifs sont clairement définis qu'ils soient d'épanouissement personnel, de réussite scolaire et de démocratisation de la musique. Depuis septembre 2014, au-delà de l'aspect purement musical, ce programme a permis aux élèves d'acquérir différents atouts favorisant la réussite éducative, un des enjeux primordiaux de l'école. Les classes à thème au collège sont le moyen, pour les élèves et notamment les 6^{èmes}, d'adhérer à un groupe, à un projet, à une identité. C'est aussi l'occasion de lutter contre la difficulté scolaire tout en s'enrichissant culturellement. L'élève est motivé par rapport à son option choisie en début d'année. Il est réellement l'acteur de sa formation. Cette motivation lui permet de se dépasser et de faire plus facilement face à la difficulté scolaire qu'il peut rencontrer.



FAVIER THOMAS, EN 6^{ÈME} OPTION ORCHESTRE, SAXOPHONISTE

En entrant au collège, pourquoi as-tu choisi l'option orchestre ?

J'aime la musique depuis que je suis tout petit. Quand j'écoutais la radio je voulais faire comme tous ces musiciens. Au primaire j'étais en classe orchestre et j'ai voulu continuer au collège. Quand je joue ça me déstresse.



Les élèves de CM1 et CM2 de l'école primaire de Barjac et de St-Jean de Maruéjols bénéficient d'un apprentissage d'instruments à vent. Nous mettons à disposition les instruments. Le financement des professeurs est pris en charge par les communes ou les associations de parents d'élèves.